



Expérimentation piétonnisation cours Charlemagne

Réunion publique du 3 février 2021

FAQ (Foire Aux Questions)

Questions posées lors de la réunion publique du 3 février concernant l'expérimentation de piétonnisation cours Charlemagne conduite par la Métropole de Lyon et réponses apportées par le service voirie de la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon, le Sytral et la SPL Lyon Confluence

METHODOLOGIE/ EVALUATION

1. Quelle est la méthodologie de l'enquête (terrain et en ligne) ? Quel est le public interrogé ?

L'enquête s'est déroulée entre le 27 novembre et le 25 décembre 2020 avec deux outils complémentaires :

- Une enquête en ligne centrée sur les contributions à l'expérimentation. Cette enquête a recueilli 265 réponses. Elle a également généré 66 « non-réponses », de personnes ne souhaitant pas contribuer mais qui ont émis un avis négatif sur le projet.
- Une enquête en face-à-face, de terrain mobilisant 6 enquêtrices et enquêteurs sur 4 journées (mercredi 9, vendredi 11, samedi 12, mercredi 16 décembre). Cette enquête a recueilli 463 réponses et 40 entretiens approfondis.

Profil des personnes interrogées par l'enquête en ligne :

- 65% résident sur Confluence ou Sainte-Blandine
- 18% travaillent sur le quartier
- 37% sont des visiteurs occasionnels

Profil des personnes interrogées sur le terrain :

- 73% résident sur Confluence ou Sainte-Blandine
- 22% travaillent sur le quartier
- 3,5% sont des visiteurs occasionnels

En proposant les deux types d'enquêtes (internet et terrain), l'enquête a permis de recueillir une diversité d'avis fondée sur :

- l'ensemble des personnes qui souhaitaient contribuer (habitant ou pas sur le quartier, y travaillant ou pas),
- de viser la représentativité des personnes habitant sur le quartier. Les données de profil des personnes interrogées étant proches des données INSEE de Confluence,

- d'interroger les personnes travaillant sur le quartier. 149 personnes ont ainsi été interrogées dont 102 lors de l'enquête terrain. La présence sur plusieurs jours a permis de relativiser les effets du télétravail et d'obtenir un panel de personnes travaillant sur le quartier cohérent et solide.

En outre, l'enquête sur le terrain a permis d'informer les personnes sur le projet d'expérimentation sur lequel circulaient alors des informations erronées (rumeur d'une piétonnisation de l'ensemble du cours Charlemagne). Elle a également permis de recueillir des données qualitatives sur le projet (notamment les craintes, les envies, le périmètre du projet...).

2. Quels seront les critères d'évaluation de l'expérimentation ?

L'expérimentation de piétonnisation sera évaluée au regard de plusieurs critères et avec différents outils. L'impact sur la circulation automobile dans le quartier a été confiée à un bureau d'études spécialisé, dans le cadre de l'observatoire des circulations de la Métropole le Lyon, et permettra de réaliser comptages, observations et entretiens. La séquence piétonnisée sera évaluée par les habitants, salariés et usagers grâce à la conduite d'une enquête, confiée à un sociologue. L'objectif sera de collecter les avis concernant l'ambiance, la végétalisation, le mobilier, les déplacements piétons et cyclistes, les nouveaux usages....

3. Si l'expérimentation n'est pas concluante, sera-t-il possible de revenir en arrière ?

La décision de piétonniser ou de rouvrir à la circulation ne sera prise qu'à l'issue de l'évaluation de l'expérimentation.

4. Le périmètre de piétonnisation peut-il être élargi jusqu'au quai Riboud ?

Ce sujet n'est pas à l'ordre du jour dans cette phase d'expérimentation.

CONCERTATION

5 Comment les habitants et les salariés seront-ils associés à ce projet ?

La période de consultation du public s'étend de décembre 2020 à Juin 2021 et est ponctuée par des temps forts et différents : enquêtes, réunions publiques, ateliers in situ, à différents horaires de la semaine et du weekend. Pendant les trois mois d'expérimentation, des ateliers seront organisés à destination de publics spécifiques : grand public, piétons, cyclistes, enfants, salariés. Ils permettront de recueillir l'avis et de contribuer à l'évaluation qui sera conduite sous forme d'enquête à la fin de l'expérimentation.

6 Pourra-t-on prolonger l'expérimentation si le temps est trop court (notamment en raison de la situation sanitaire) ?

Oui l'expérimentation pourrait être prolongée pendant l'été 2021.

7 Les habitants de la rue Perier seront-ils davantage consultés ?

L'ensemble des habitants sont consultés de la même manière.

SITUATION SANITAIRE

8 Au regard de la situation sanitaire, si bcp de télétravail et centre commercial fermé pendant l'expérimentation, les résultats ne seront pas significatifs, pourquoi ne pas repousser l'expérimentation ?

L'expérimentation a été décidée en raison du prolongement du T2 à Montrochet et s'inscrit dans ce calendrier. La durée de l'expérimentation pourra être prolongée pour tester le fonctionnement de cette séquence sur un temps plus long que prévu initialement, au regard de l'évolution de la situation sanitaire. Un travail est en cours afin de pondérer les données en fonction des données globales du trafic actuel.

CHANTIERS ALENTOURS

9 Les chantiers dans le quartier pendant la phase d'expérimentation vont-ils l'impacter ?

La Confluence est un quartier en chantier depuis plus de 15 ans. Ces chantiers ont été gérés avec exigence pour ne pas perturber l'organisation du quartier. Rappelons historiquement que le marché de gros a accueilli 300 camions quotidiens jusqu'au début de l'année 2009. Les futurs chantiers seront pris en considération pour limiter au maximum les nuisances. Les travaux du quai Perrache s'achèveront à l'été 2021 et il n'y aura plus d'intervention au Sud de la rue Casimir Perier à partir d'avril. Les travaux de Sollys s'achèveront fin 2022. La voute ouest sera ouverte aux piétons et cyclistes courant mai 2021. Le chantier C2 Sud (programme Albizzia) démarrera en mai 2021 et garantira pendant toute la durée des travaux une circulation à double sens sur la rue Montrochet.

TRANSPORT EN COMMUN

10 Pourquoi avoir prolongé le T2 à Montrochet ?

Le projet initial dans le cadre du projet « Ouvrons Perrache » était de prolonger le T2 jusqu'à Suchet. Dans le cadre de la concertation du projet « Ouvrons Perrache », qui s'est tenue en 2016, l'expression du public a fait ressortir l'inconvénient de faire une correspondance pour aller jusqu'au quartier de la Confluence et le souhait de voir la ligne T2 prolongée au-delà de Suchet, comme le prévoyait le projet initialement. Pour cette raison et suite aux études de déplacement menées, le SYTRAL a décidé en 2017 le prolongement de la ligne T2 jusqu'à Hôtel de Région-Montrochet. Avec 2 lignes de tramway desservant la Confluence, le cadencement est assuré à raison d'un tramway toutes les 2,5 minutes aux heures de pointe, cadencement justifié par l'augmentation du nombre d'habitants, de salariés et de visiteurs du quartier.

11 Pourquoi le retournement du tram a été choisi à cet emplacement au sud du Conseil Régional ?

Ce choix a été motivé pour éviter qu'une deuxième ligne de tramway ne traverse le carrefour Montrochet, très sensible compte tenu du fait qu'il dessert le quartier tertiaire des docks de l'ancien port Rambaud et le centre commercial. La recherche d'une zone de manœuvre pour le retournement de la ligne T2 s'est alors orientée sur le secteur situé entre l'esplanade François Mitterrand et la rue Montrochet. Différentes solutions techniques ont été regardées et le positionnement rue Montrochet au Sud de l'Hôtel de Région est apparu comme la meilleure solution technique au regard des différents usages urbains.

12 Dans quelle(s) rues(s) passera la navette S1 après fermeture de cette section du cours ?

La navette passera dans le sens Nord-Sud par la rue Smith et dans le sens Sud-Nord par le quai Perrache.

13 Peut-on aménager la station de tram de manière qu'il y ait davantage de fluidité avec l'entrée du centre commercial, notamment en supprimant des parois sur le quai, comme ce qui a été fait à Suchet ?

Si l'expérimentation de piétonnisation se révélait positive, il pourra être étudié, dans le cadre des études de projet définitif, l'ouverture de la station pour favoriser la fluidité des flux entre la station et son environnement, comme cela a pu être fait dans le cadre du projet Suchet.

14 Peut-on enherber entre les rails du tram dans la zone de piétonnisation, comme plus au sud cours Charlemagne ?

Les dispositions techniques pour réaliser une plateforme enherbée doivent être prises en compte dès la création de la voie ferrée. La conception de la plateforme de tramway existante sur le cours Charlemagne au niveau de la zone piétonnisée ne permet pas l'engazonnement entre les rails. Par ailleurs, la plateforme tramway sur ce secteur est utilisée par les services de secours et défense incendie, dans le cadre de leur plan d'intervention, elle doit dès lors restée circulaire.

CIRCULATION AUTOMOBILE

Report trafic automobile/ observatoire des circulations

15 Quels seront les reports de flux automobiles sur les rues Montrochet, Casimir Périer, Smith et Bayard ?

L'observatoire des circulations mis en œuvre tout au long de l'expérimentation vise à mesurer précisément la nature de ces reports. A noter qu'une partie de ces reports est déjà effective depuis les débuts du chantier du tram T2, en mai 2020, dans le sens Sud-Nord.

16 Comment les flux seront-ils comptés pendant l'expérimentation ?

Des compteurs automatiques seront mis en place sur les principaux axes de la Confluence complétés par des observations terrains. Un observatoire des déplacements sera créé afin d'avoir des éléments objectifs.

17 Est-ce que le cours Charlemagne devant la patinoire sera fermé dans le sens nord-sud ?

Le Cours Charlemagne restera accessible aux riverains et à la patinoire (accès technique au Sud de la patinoire).

18 Est-ce que l'accès sud-nord rue Vuillerme va être conservé ? Si non, quel accès pour rejoindre le quai Perrache depuis le pont Pasteur ?

Cet accès est conservé jusqu'à nouvel ordre.

19 Pourrait-on mettre plus de tournés à gauche sur le quai Perrache dans le sens sud-nord ?

Le quai Perrache est actuellement en travaux et a été calibré en fonction des études et projections sans tourné à gauche. La mise en place de tournés à gauche complémentaires ne semble pas nécessaire. Pendant les études de circulation prévues lors de l'expérimentation, des ajustements pourront néanmoins être faits si cela apparaît nécessaires.

20 Combien de voies sont prévues quai Perrache ?

Deux voies (2x1 voies) sont prévues sur le quai Perrache.

21 Pourquoi ne pas laisser possible la circulation dans le sens Nord-Sud sur le cours Charlemagne pour désenclaver ? que donnent les résultats des études circulation dans cette hypothèse ?

L'expérimentation est engagée en tenant compte du prolongement du T2 et du nombre accru de voyageurs. L'objectif est d'apporter plus de sécurité et de confort aux voyageurs du tramway, aux piétons et aux cyclistes sur cette séquence du cours Charlemagne.

L'expérimentation nécessite de fermer la circulation dans les deux sens afin de limiter le nombre de flux et de limiter les phases de feux.

22 Quel est le protocole d'évacuation en cas de catastrophe (incendie, gaz, attentat) si les accès routiers sont amoindris ?

Le protocole sécurité (pompiers, police) prévoit l'utilisation des voies de tramway en cas d'incident.

23 La pollution quai Perrache va augmenter avec ce projet ?

La pollution ne va pas augmenter spécifiquement sur le quai Perrache. Néanmoins, le trafic va augmenter, même si aucune saturation n'est projetée dans les études circulation menées.

PARKING

24 Le problème vient aussi du centre commercial et des embouteillages qui se forment à l'entrée du parking et impactent le carrefour Montrochet. Comment remédier à ce problème ?

Cette expérimentation de piétonnisation permettra d'évaluer si l'allègement du carrefour Montrochet permet de fluidifier les flux automobiles et par là-même la facilité d'accès au parking du centre commercial.

25 Est-il possible de limiter les places de parking du centre commercial ? sur réservation par exemple ?

La politique du stationnement du centre commercial appartient à son opérateur privé (Unibail Rodamco).

26 La fin de la gratuité du parking du centre commercial est-elle possible ? Cela permettrait de résoudre une partie du problème des embouteillages et de repousser le stationnement dans le parking marché gare qui n'impacte pas le quartier.

La gratuité du parking a été ramenée de 3 heures à 2 heures en 2018. A noter que seuls 30 % des visiteurs du centre commercial viennent en voiture. Avec une tendance qui se développe de façon constante pour l'utilisation des transports en commun et des modes actifs.

PIETONS

Sécurité piétons

27 Que faire pour les problèmes de sécurité liés au non-respect du code de la route par les cyclistes, scooters, trottinettes...

L'expérimentation donne la priorité aux piétons. Le non-respect du code de la route est sanctionnable par la police. Les véhicules motorisés ne sont pas admis dans l'espace piétonnisé.

28 Est-ce que les flux piétons cyclistes seront distincts mais apaisés ? pas comme sur les berges du Rhône où les cyclistes roulent très vite.

La séquence donne la priorité aux piétons. Les cyclistes sont encouragés à rouler le long des voies du tramway, à gauche de la chaussée, pour libérer un espace piétons agrandi. Cette séquence est assimilable à une zone de rencontre, dans le même esprit que l'aménagement, entre le cours Suchet et la gare de Perrache. Une chicane sera mise en place en entrée de zone pour apaiser la vitesse des cyclistes

29 Le projet prévoit-il d'enlever tous les obstacles (potelets, support poubelle, lampadaire ...) sur les traversées piétonnes ?

Le projet prévoit d'enlever le maximum d'obstacles sur l'espace public. Toutefois, poubelles et lampadaires seront maintenus.

DEUX ROUES

Stationnement vélo

30 Peut-on avoir un garage vélo sécurisé à hauteur du centre commercial (cf celui qui existe à proximité des halles de Lyon).

Le temps de l'expérimentation est incompatible avec la réalisation d'un tel ouvrage.

31 Pourrait-on avoir une association spécialisée dans la réparation de vélo ?

Ce projet est à l'étude pendant la période d'expérimentation.

Pistes cyclables

32 Comment est organisé le déplacement des vélos dans la zone piétonnisée ?

Dans cet espace, les piétons sont prioritaires et les vélos tolérés. Pour éviter les conflits piétons/cyclistes, les cyclistes seront encouragés à circuler le long du tram, libérant ainsi une plus grande place pour les piétons. Des marquages au sol les guideront.

33 Comment cette discontinuité entre le reste du cours Charlemagne et la zone piétonnisée sera-t-elle gérée ?

Aux entrées de la séquence de piétonnisation, une signalétique et des pictogrammes orienteront les cyclistes de la droite vers la gauche de l'actuelle voirie.

34 Y aura-t-il un feu pour les vélos au croisement Cours Charlemagne et la Rue Montrochet ?

Les feux actuels sont maintenus pendant la période de l'expérimentation.

Coursiers /livreurs / scooters

35 Comment seront organisées les livraisons par 2 roues motorisées telles que UberEats et autres Deliveroo ?

Les livreurs accéderont à l'arrière du centre commercial par la rue Montrochet qui propose un local vélo/scooters sécurisés. Les scooters y compris de livraisons ne sont pas autorisés à circuler dans la zone

36 Il faudrait installer des parkings scooter et motos à l'entrée de la zone pour qu'ils ne pénètrent pas ? ou au moins les informer de ne pas rentrer dans la zone.

L'expérimentation de piétonnisation et les parcours s'imposent à tous les véhicules motorisés.

37 Est-ce possible de mettre de la videoverbalisation notamment pour les scooters

Pour le moment, la vidéo verbalisation n'est pas envisagée. Un observatoire des déplacements est créé afin d'analyser les éventuels dysfonctionnements y compris les intrusions et le non-respect du code de la route dans la zone.

VEGETALISATION

38 Quels sont les projets de végétalisation pour répondre aux fortes attentes exprimées ?

L'objectif est d'engager une démarche durable de végétalisation en faisant le choix de la plantation en pleine terre. Une première étape de plantations est à l'étude, qui pourra être complétée en fin d'année.

39 Planter des arbres pour une expérimentation, est-ce bien écolo ?

Planter des arbres dans une ville chaude comme Lyon est une démarche écologique bienvenue, notamment pour la rafraîchir en été. Les avis émis par les habitants/ usagers dans les enquêtes sont unanimes : il faut davantage de végétalisation. La métropole de Lyon a donc décidé de planter une quarantaine d'arbres en mars 2021 sur les emmarchements de la place nautique et sur l'esplanade Mitterrand. Il ne s'agit pas là d'une expérimentation mais bien de plantations en pleine terre et pérennes.

40 Est-ce que les arbres plantés pendant l'expérimentation, le seront en pleine terre ? et pourront-ils être conservés après l'expérimentation ?

Les arbres plantés dans la phase expérimentale le seront en pleine terre. D'où la nécessité d'étudier finement leur emplacement définitif et d'éviter le passage des réseaux.

41 Quelles essences seront plantées ? seront-elles bien résistantes au réchauffement climatique ? attention aux risques d'allergies aussi

Les essences seront choisies selon les critères suivants : résistance au réchauffement climatique, biodiversité (éviter une seule espèce d'arbre) et attention aux allergies.

42 Peut-on arroser l'été ?

Il est autorisé d'arroser les jeunes arbres pendant les trois premières années de plantation. Des dérogations sont possibles y compris en cas d'arrêt de sécheresse.

43 Pourquoi ne pas enherber la place François Mitterrand ?

Le revêtement de la place Mitterrand a été choisi pour résister à différents usages, en particulier à celui d'événements susceptibles de s'y dérouler, qui imposent l'installation de barnums, scènes etc. peu compatibles avec une pelouse.

ANIMATION / NUISANCES

44 Est-il prévu des animations, quelque chose, dans la darse ? Un espace assez peu mis en valeur. Métropole

En 2021, il n'est pas prévu d'animation particulière par la Métropole de Lyon.

45 Peut-on rajouter des poubelles, notamment vers le Burger king ? et là ou on créera des zones de pique-nique ?

Oui, des corbeilles de propreté complémentaires seront installées.

46 La darse pourrait-elle être nettoyée plus souvent ?

La darse est nettoyée tous les jours entre le 1 mai et le 30 septembre et régulièrement le reste de l'année (pour les déchets flottants). Une fois par an, des associations organisent une opération de propreté et récoltent les déchets sous l'eau.

47 Pourrait-on mesurer l'impact sur le bruit ? le quartier est bruyant, notamment le weekend

Bonne idée ! Nous pourrions étudier cette question en interrogeant un bureau d'études spécialisé.